

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION TELLY » en abrégé «  
SDT »

Siège Bingerville, Bingerville, ABIDJAN TRIBUNAL  
ADJAME-BIINGERVILLE, Lot 864, Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION TELLY  
» en abrégé « SDT »

Objet : -VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET NON  
ALIMENTAIRES

- VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES
- VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES
- COMMERCE GENERAL
- PRESTATIONS DIVERSES
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN TRIBUNAL

ADJAME-BIINGERVILLE, Lot 864, Ilot 91

Dirigeant(s) M TELLY ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05811 du 01/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39422/GTCA/RC/2023 du 01/06/2023

